

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 DECEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept décembre, le Conseil Municipal de la commune de DONCHERY étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances après convocation légale du 20 décembre 2023, sous la présidence de Monsieur Christian WELTER, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 19 ; Présents : 15 ; Votants : 17

Etaient présents :

Mr WELTER Christian ; Mme GALLOT Yvelise ; Mr HAPIOT Fabrice ; Mme GALLOT Martine ; Mr MARY Guy ; Mr DOMMELIER Pierre ; Mme JONET Marie-José ; Mme DAPREMONT Anita ; Mr BONNESOEUR Henri ; Mme BLARASIN Florence ; Mme LABROCHE Laurence ; Mr MANCINI Michel ; Mme KUNTZMANN Anne ; Mr CHEVRY Jack ; Mr HANOT Olivier.

Absents excusés :

Mr LEFEVRE Michel, donne pouvoir à Mr HAPIOT Fabrice
Mme DEGLAIRE Sylvie, donne pouvoir à Mme JONET Marie-José
Mr POULET Vincent

Absente non excusée :

Mme PETIT Edwige

Madame LABROCHE Laurence a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire
Monsieur JUSTINE François a été désigné Secrétaire Adjoint

Le Conseil Municipal :

PREND connaissance du Compte rendu du Conseil Municipal du 06 décembre 2023. Monsieur Olivier HANOT fait remarquer qu'il ne s'était pas abstenu mais avait voté contre la délibération 066-2023 relative aux frais de libération de la Gare (à l'unanimité),

DONNE son accord pour l'ajout d'un point à l'ordre du jour :

- Demande de DETR/DSIL : révision de la toiture de l'église Sainte Onésime (à l'unanimité).

DECIDE du principe de réalisation des travaux et **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel présenté

Révision de la toiture de l'église : Plan de financement HT	
Conseil Régional (plafonnée) 1 ^{ère} tranche 2023	20 000 €
Conseil Régional (plafonnée) 2 ^{ème} tranche 2024	20 000 €
DETR 2024 (30 %)	24 816 €
Commune	17 903,40 €
Total	82 719,40 €

- **AUTORISE** le maire à solliciter le Conseil régional pour une subvention de 20 000 € au titre du Pacte Ardennes 2023,

- **AUTORISE** le maire à prendre toutes les dispositions nécessaires pour exécuter la présente délibération, (à l'unanimité).

DECIDE à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses nouvelles d'investissement jusqu'au vote du budget primitif 2024 et dans la limite de ¼ des crédits ouverts au budget de l'exercice 2023. Les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif lors de son adoption.

Chapitre	Article	Montant
1641	Emprunt en euro	92 000,00 €
2031	Frais d'études	6 000,00 €
2051	Concessions et droits	1 500,00 €
2111	Terrains nus	20 000,00 €
2115	Terrains bâtis	35 000,00 €
21312	Bâtiments scolaires	83 000,00 €
21316	Equipement du cimetière	11 700,00 €
21534	Réseaux d'électrification	2 000,00 €
21568	Autre matériel et outil	1 200,00 €
21578	Autre matériel	700,00 €
2183	Matériel de bureau	2 300,00 €
2184	Mobilier	250,00 €
2188	Autres immobilisations	5 600,00 €
2313	Constructions	3 100,00 €
2315	Installation, matériel	17 200,00 €

(à l'unanimité).

DECIDE d'accorder au CCAS une avance de subvention pour l'année 2024 d'un montant de 22 000 euros (à l'unanimité).

AUTORISE le maire à signer la promesse de bail emphytéotique avec la société APAL MW pour une éventuelle centrale photovoltaïque sur les parcelles ZL 079 et ZL 053 (à l'unanimité).

DECIDE du principe de réalisation des travaux et **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel présenté,

Révision de la toiture de l'église : Plan de financement HT	
Conseil Régional (plafonnée) 1 ^{ère} tranche 2023	20 000 €
Conseil Régional (plafonnée) 2 ^{ème} tranche 2024	20 000 €
DETR 2024 (30 %)	24 816 €
Commune	17 903,40 €
Total	82 719,40 €

AUTORISE le maire à solliciter l'Etat au titre de la DETR ou de la DSIL,

AUTORISE le maire à prendre toutes les dispositions nécessaires pour exécuter la présente délibération (à l'unanimité).

18 heures 58 : L'ordre du jour est épuisé,

QUESTIONS DIVERSES

EST INFORMÉ d'un courrier anonyme adressé à Monsieur le Maire et son conseil concernant le manque d'illumination pendant les fêtes, le manque de fleurs durant la saison estivale...

La séance levée à 19 Heures 12



"L'Adjoint délégué"

Le Maire
Christian WELTER

Y. GALLOT